

DOSSIER DE PRESSE



1 840 spécialistes en France,

A la croisée des autres spécialités

***La Médecine Physique et de Réadaptation(MPR)
est au cœur des enjeux de société***

Sa finalité :

Repousser les frontières de la dépendance

Restaurer la fonction

Favoriser la qualité de vie des patients

Pour plus d'information :

<http://www.sofmer.com/>

Sommaire

La SOFMER : Société Française de Médecine Physique et de Réadaptation	p3
Le bureau de la SOFMER	p5
Les réalisations de la SOFMER.....	p6
Charte de qualité en Médecine Physique et de Réadaptation	p7
Vos Interlocuteurs.....	p9

La SOFMER : Société Française de Médecine Physique et de Réadaptation (MPR) la société scientifique de référence pour les médecins spécialistes de Médecine Physique et de Réadaptation (MPR).

Société scientifique créée en 1974, la SOFMER regroupe plus de 50% des médecins spécialistes de MPR qui sont 1840 en 2011 et sa représentativité en fait un interlocuteur privilégié de la profession.

Des axes majeurs :

- d'initier, de diffuser et de valoriser **la recherche clinique et fondamentale dans la discipline** à l'occasion de son congrès et par l'intermédiaire de sa revue
- de **développer les relations** avec les organismes de recherche reconnus, les sociétés, associations ou partenaires œuvrant dans le champ de la discipline, les sociétés proches et les sociétés étrangères de la discipline,
- d'élaborer des **recommandations de « Bonnes Pratiques »** en Médecine Physique et de Réadaptation
- de participer au **développement professionnel continu** des médecins, des paramédicaux et autres intervenants,

Une revue bilingue :

Sa revue « Annals of Physical and Rehabilitation Medicine », est la seule revue bilingue français/anglais, en MPR, à ambition internationale et francophone.

La revue fait le point sur les travaux de recherche clinique, paraclinique ou fondamentale appliqués à la médecine de rééducation et de réadaptation dans les domaines de la neurologie, de l'appareil locomoteur, de la pathologie cardiovasculaire et respiratoire, et des fonctions sphinctériennes.

Elle publie les recommandations de pratique clinique pour la MPR.

Elle rend compte des travaux de spécialités complémentaires au travers d'articles de synthèse, d'articles originaux susceptibles d'innover ou de développer des techniques ou des méthodes de réadaptation et de rééducation ainsi que sur les perspectives d'aide aux personnes handicapées.

Des relations entre la revue et d'autres revues, comme le Journal of Rehabilitation Medicine (JRM) et l'European Journal of Physical and Rehabilitation Medicine (EJPRM) sont en place.

Un site web www.sofmer.com et une lettre d'information accessible à toute personne intéressée (plus de 6200 abonnés) : SOFMER-Infos.

Il a pour objectifs de promouvoir les activités des médecins de MPR, de diffuser les travaux de la Sofmer.

Un réseau national

La SOFMER est membre actif de la Fédération de Médecine Physique et de Réadaptation(FEDMER)

Un réseau international

La SOFMER est membre actif de différentes Sociétés internationales

- **Société Européenne de Médecine Physique et de Réadaptation (ESPRM)**
La société européenne de organise un congrès tous les deux ans. La Sofmer y coordonne une session. A Thessalonique en mai 2012 se tiendra une session Sofmer associant exposés didactiques et communications sur les recommandations élaborées par la Sofmer.

- **Section MPR de l'Union Européenne des Médecins Spécialistes (UEMS)**
Participation au programme international d'action pour la formation initiale en MPR participation au comité des affaires cliniques (qualité des soins, programmes de soins)
- **International Society of Physical and Rehabilitation Medicine (ISPRM)**
La Sofmer est membre actif de l'ISPRM.
- **World Federation for Neuro-Rehabilitation (WFNR)**
La World Federation for Neuro-Rehabilitation organise un congrès tous les deux ans. A Melbourne en mai 2012 se tiendra une session thématique « équilibre et posture » coordonnée par un groupe spécifique d'intérêt animé par un représentant de la Sofmer.

Un congrès annuel

La SOFMER organise son congrès annuel traditionnellement en automne pour dans une ville française différente. Il est devenu depuis plus de vingt ans le rendez-vous incontournable de la spécialité

Pour mieux cerner ce qu'est devenu en quelques années notre congrès :

Le congrès de 2011 à Nantes en quelques chiffres :

- + 1500 congressistes,
- + 50 sessions sur trois jours,
317 communications orales, 117 communications affichées, 23 ateliers
- + 7 symposium
- + 57 stands partenaires industriels et commerciaux
- + 13 stands associatifs
- + Les pays européens représentés

Une conférence ou colloque annuel la veille du congrès

Pour l'élaboration de recommandations pour la pratique clinique sur une thématique donnée

Financement de la SOFMER

La SOFMER est une association régie par la loi de 1901. Afin de mener à bien ses différentes actions, les ressources de la société se décomposent en :

- des cotisations de ses membres,
- des subventions des dons et des legs qui pourront lui être accordés,
- de revenus tels que congrès, réunions scientifiques, publications et partenariats institutionnels avec les industriels. Les partenariats sont régis par une charte.

LE BUREAU de la SOFMER

Président : [Pr Gilles RODE](#)

Service de Médecine Physique et de Réadaptation, CHU - Hôpital HENRY GABRIELLE Route de Vourles 69230 ST GENIS LAVAL

Vice Présidents :

[Dr Paul CALMELS](#) / Pratique de la spécialité et Critères de Prise en Charge

Service de Médecine Physique et de Réadaptation, C.H.U. Hôpital Bellevue. 42055 SAINT-ETIENNE Cedex 02

[Pr Serge POIRAUDEAU](#)

Service de Médecine Physique et de Réadaptation, CHU-Hôpital Cochin 27, Rue du Faubourg Saint-Jacques 75014 PARIS

Secrétaire Général : [Dr Patricia RIBINIK](#) / en charge du site sofmer.com

Service de Médecine Physique et de Réadaptation, CH Emmanuel Rain -25, rue Bernard Février, BP30071 -95503 GONESSE Cedex

Secrétaire Général Adjoint : [Dr Frédérique LE BRETON](#)

Service de Neuro-Urologie et d'Explorations Périnéales , Hôpital Tenon - 4, rue de la Chine 75020 PARIS

Trésorier : [Dr Marc GENTY](#)

Centre Thermal Yverdon, CH-1400 YVERDON-LES-BAINS, Suisse

Trésorier Adjoint : [Dr Michel ENJALBERT](#)

Centre Bouffard-Vercelli Cerbère- Cap Peyrefite, 66290 CERBERE - France

Secrétaire Scientifique : [Pr Dominic PERENNOU](#)

Clinique de Médecine Physique et de Réadaptation, CHU- Hôpital Sud BP 338 38434 ECHIROLLES Cedex

Secrétaire Scientifique Adjoint : [Pr André THEVENON](#) / Rédacteur en chef de Annals of Physical and Rehabilitation Medicine

Service de Médecine Physique et de Réadaptation, CHU - Hôpital P. Swynghedauw - 59037 LILLE Cedex

Secrétaire de la Commission Professionnelle : [Pr Olivier REMY-NERIS](#)

Service de Médecine Physique et de Réadaptation, CHU- BREST MORVAN 2, Av Foch 29609 BREST

Relations internationales : [Pr Alain DELARQUE](#)

Service de Médecine Physique et de Réadaptation, CHU- Hôpital la Timone Chemin de l'Armée d'Afrique 13005 MARSEILLE

[Dr Brigitte BARROIS](#) / actualisation du PMSI, T2A SSR

Service de Médecine Physique et de Réadaptation, CH Emmanuel Rain -25, rue Bernard Février, BP30071 -95503 GONESSE Cedex

[Pr Pierre-Alain JOSEPH](#) / Identification et organisation de la recherche- Représentant du COFEMER

Hôpital Tastet Girard - Groupe Hospitalier Pellegrin CHU - 33076 BORDEAUX Cedex

[Dr Anne LAURENT-VANNIER](#) / MPR pédiatrique

Hôpitaux de Saint-Maurice- 14, rue Val d'Osne 94415 SAINT-MAURICE Cedex

[Pr Alain YELNIK](#) / plan AVC, parcours de soins

Service de MPR – Hôpital Fernand Widal - 200, Rue du Faubourg Saint-Denis, 75475 PARIS Cedex 10

Invités du bureau

[Dr Georges De KORVIN](#) / Représentant du SYFMER

Centre Hospitalier Privé Saint-Grégoire, 6 boulevard de la Boutière - CS 56816 35768 SAINT-GREGOIRE Cedex

[Dr Francis LE MOINE](#) / représentant de la FEDMER

Centre Hélio-Marin, BP 169 - 06223 VALLAURIS Cedex

[Pr François BOYER](#) / comité local d'organisation [SOFMER congrès 2013](#)

*Service de Médecine Physique et de Réadaptation, CHU - Hôpital SEBASTOPOL 48, rue de Sébastopol
51092 REIMS Cedex*

[Pr Xavier DE BOISSEZON](#) et [Pr Philippe MARQUE](#) / comité local d'organisation [SOFMER congrès 2012](#)

*Service de Médecine Physique et de Réadaptation, CHU- Hôpital RANGUEIL TSA 50032
31059 TOULOUSE Cedex 9*

RECOMMANDATIONS POUR LA PRATIQUE CLINIQUE

La Sofmer organise depuis 2006 des conférences pour l'élaboration de recommandations de bonne pratique ou participent des sociétés savantes partenaires. Au décours de ces conférences sont rédigées et diffusées des recommandations pour la pratique clinique en collaboration avec les représentants des professionnels de santé médicaux, paramédicaux, sociaux et les représentants de patients.

- Sont parues :
 - Rééducation et arthrose non opérée des membres inférieurs, rééducation et prothèse totale de hanche et de genou.
Recommandations françaises pour la pratique clinique sous l'égide de la SOFCOT, de la SFR et de la SOFMER -2007
 - Orientation des patients atteints d'AVC
Recommandations françaises pour la pratique clinique sous l'égide de la SOFMER, de la SFNV et de la SFGG -2008
 - Prise en charge de la douleur chronique du blessé médullaire
Recommandations françaises pour la pratique clinique sous l'égide de la SOFMER, de l'AFIGAP, de la SFETD et de la SFNC – 2009
 - Audition publique 2009 Syndrome du bébé secoué, quelle certitude diagnostique, quelles démarches pour les professionnels ?
Recommandations de bonne pratique - label HAS
 - Démarche précoce d'insertion socioprofessionnelle en établissements de soins de suite et de réadaptation spécialisés relevant des champs de compétences de la médecine physique et de réadaptation-
Recommandations de bonne pratique Juin 2011- label HAS

- Sont en cours de rédaction :
 - Handicaps moteurs et associés : le passage de l'enfant à l'adulte
 - Troubles du comportement après traumatisme crânien

La Sofmer est partenaire de travaux d'élaboration de recommandations professionnelles sous l'égide de la HAS et de l'AFSSAPS

Les travaux sont disponibles sur le site de la SOFMER / [pour visualiser les travaux](#)

PARCOURS DE SOINS

Sont en cours d'élaboration en partenariat avec la FEDMER des parcours de soins

Sont déjà parus :

[Ligamentoplastie de genou](#)

[Rupture de coiffe opérée](#)

[Epaule instable opérée](#)

[Prothèse épaule traumatique](#)

[Le patient après prothèse totale de hanche \(PTH\)](#)

[Le patient après prothèse totale de genou \(PTG\)](#)

[AVC](#)

[L'adulte après traumatisme crânien grave \(TC\)](#)

[Le patient après lésion médullaire \(BM\)](#)

Charte de qualité en Médecine Physique et de Réadaptation (MPR)

Structures constituant la FEDMER :

- SOFMER : Société Française de Rééducation Fonctionnelle, Réadaptation et Médecine Physique
- SYFMER : Syndicat National de Médecine Physique et de Réadaptation
- Syndicat des Médecins Salariés de Médecine Physique et de Réadaptation
- ANMSR : Association Nationale des Médecins Spécialistes de Rééducation
- Collège des Enseignants Universitaires de Médecine de Rééducation et de Réadaptation Fonctionnelles
- Groupe de Médecins Rééducateurs des Hôpitaux Généraux et des Centres Hospitaliers Publics Non-Universitaires
- ASFORRED : Fédération pour la Formation Continue des Associations de Médecins de Rééducation et Réadaptation Fonctionnelle

La charte de qualité des structures qui dispensent des soins de MPR a pour objectif de présenter les missions et l'organisation de chacune d'entre elles. Elle apporte aux professionnels de la spécialité un document d'aide au projet de service et d'établissement, aux partenaires médicaux d'amont et d'aval, une image précise des spécificités de la Médecine Physique et de Réadaptation. Enfin, elle fournit aux tutelles un document relatif à l'organisation des soins dans la spécialité en complément des textes en vigueur (notamment la circulaire de suite et de réadaptation de 31/12/97).

Préambule

En référence à la classification de l'OMS, sur le modèle de Wood, les patients souffrent de lésions responsables de déficiences. Celles-ci génèrent des incapacités sources de désavantages et de handicap. La MPR est au service des personnes porteuses de déficiences et d'incapacités dont la qualité de vie est altérée, temporairement ou définitivement. Les médecins de MPR coordonnent les soins après avoir établi le diagnostic, en particulier du déficit fonctionnel, par les exemples cliniques et complémentaires nécessaires. Les procédures de soins appliquées doivent être régulièrement revues, évaluées et améliorées en application des résultats de la recherche conduite dans la spécialité.

L'objectif de la MPR est l'amélioration de la fonction pour favoriser l'autonomie, la réinsertion et la qualité de vie, en utilisant tous les moyens humains et matériels nécessaires, selon les règles de bonnes pratiques. Son action respecte une éthique orientée vers l'intérêt du sujet, par la délivrance d'une information adaptée qui lui permettra de faire un choix éclairé.

Les concepts de la MPR

La spécialité de MPR s'adresse à des personnes présentant une ou plusieurs déficiences auxquelles est proposé un projet global : dispense des soins en vue de la meilleure récupération et élaboration des adaptations nécessaires à la meilleure réinsertion. Ces sujets nécessitent un suivi médical régulier, une coordination des soins infirmiers et de rééducation réadaptation, une réflexion interdisciplinaire médicale, paramédicale, technique et sociale. Il s'ensuit l'élaboration d'un contrat moral de soins. Le projet utilise, pour leur apporter un bénéfice fonctionnel, des procédures de rééducation et/ou de réadaptation adoptant des protocoles et référentiels établis. Il doit être compatible avec les besoins et les désirs des sujets et de leur famille.

La MPR intervient pendant toute la durée de la prise en charge du patient : de la phase aiguë à la phase de réinsertion. Elle participe également aux différentes étapes de la prévention.

L'objectif est de développer la réinsertion sociale et professionnelle selon une démarche dynamique et dans les délais les plus courts. Elle se concentre sur les capacités fonctionnelles, l'amélioration de l'autonomie et la qualité de vie.

Les médecins de MPR traitent des patients porteurs de pathologies allant du lumbago aigu à la paraplégie, avec l'objectif commun de la restauration fonctionnelle. Ils peuvent recevoir un jeune sportif avec un traumatisme mineur qui souhaite reprendre ses activités dans les meilleures conditions, mais aussi coordonner une long processus de réadaptation pour les gros accidentés de la vie (cérébro-lésés, blessés médullaires, grands brûlés, amputés...). Ils exercent dans des services hospitaliers, des centres, d'autres structures ou en secteur libéral.

Modalités de fonctionnement

La direction médicale de toute structure ayant l'appellation « Médecine Physique et de Réadaptation » est assurée par un médecin spécialiste en MPR.

Chacune des structures utilise les moyens humains et les équipements matériels nécessaires au développement de son projet propre et présente les critères réglementaires de qualité, de sécurité et d'accessibilité des locaux.

Chacune des structures développe des « savoir-faire » ce qui définit leur particularité et leur place. Leurs spécificités se définissent par ailleurs selon leur implantation :

Le service MPR en CHU a pour missions :

- L'enseignement et la formation initiale et continue, théorique et pratique, des médecins spécialistes et généralistes, des paramédicaux et autres intervenants.
- La recherche qui a pour objet l'étude des mécanismes physiopathologiques des déficiences et incapacités et des processus de récupération. Elle évalue les modalités de leur prise en charge, les applications des nouvelles technologies et le transfert de technologie. Le service doit développer des capacités d'expertise pour servir de référence.
- Les soins qui se déclinent en soins de MPR hautement spécialisés et en soins polyvalents de proximité. Le service dispense également des soins aux patients hospitalisés dans d'autres services qui nécessitent l'accès à certains moyens médicaux ou plateaux techniques très spécialisés. Son fonctionnement est organisé en réseaux pluridisciplinaires intra et extra hospitaliers.

Le service MPR en CH a pour missions :

- Principalement de dispenser des soins en réponse aux besoins des patients de l'établissement et ce, pendant toute la durée de la prise en charge. Il assure des soins polyvalents de proximité et l'accès à certains moyens médicaux ou plateaux techniques. Afin de répondre à cette mission, il fait partie des réseaux pluridisciplinaires régionaux et est intégré dans les filières de soins.
- En collaboration avec les CHU, il participe à l'enseignement et à la formation initiale et continue des médecins spécialistes et des généralistes, ainsi que les paramédicaux et autres intervenants.
- Il participe aussi à la recherche clinique.

Le centre de MPR a pour missions :

- Principalement de dispenser des soins : ceux-ci peuvent être spécialisés ou polyvalents de proximité. Le centre peut être pôle de référence régional ou national.
- Il est partie intégrante des réseaux pluridisciplinaires régionaux.
- Il participe à l'enseignement et à la formation, initiale et continue, des médecins spécialistes ainsi que des paramédicaux et autres intervenants.
- Il participe aussi à la recherche clinique.

Le secteur libéral a pour missions :

- Spécifiquement le diagnostic, l'évaluation et les soins tournés vers l'ambulatoire. Il joue un rôle de complémentarité en dispensant des soins coordonnés en réseau, en relais ville-institution. Il peut développer une spécialisation selon les pathologies traitées, selon la typologie du cabinet, sur des critères opérationnels (consultation, évaluation et explorations spécialisées, traitement) selon le mode d'exercice (consultant, plateaux médico-techniques, intégration en clinique).
- Il participe à la formation médicale continue et à la recherche.

Dans les autres structures :

- Qu'il s'agisse de structures sanitaires : unités fonctionnelles de MPR intégrées à d'autres services de court, moyen ou long séjour, d'hospitalisation à domicile ou de structures médico-sociales d'éducation (IME), de réinsertion (CRP, CAT), d'hébergement (MAS, FDT) ou de suivi (SESSAD, SAMSD)..., le médecin MPR a pour objectif d'y faire appliquer les objectifs de la spécialité concernant les soins spécifiques, l'enseignement et la recherche.

Filières de soins et organisation des réseaux

La mise en place de réseaux régionaux permet de respecter les missions de chaque structure et la continuité des soins pour chaque sujet. Le développement de réseaux coordonnés « ville-hôpital » permet d'optimiser la prise en charge de chaque personne soignée, avec le souci permanent de la récupération de la fonction et de l'autonomie.

Le sujet bénéficie d'un projet de soins de MPR qui peut se décliner successivement dans plusieurs structures et selon les modalités évolutives.

Les soins peuvent être coordonnés successivement et alternativement en hospitalisation conventionnelle, en hospitalisation alternative de jour et en ambulatoire dans la structure la plus adaptée selon ses spécificités et les objectifs du projet de soins.

INFORMATIONS PRATIQUES

Siège social : Hôpital de la Salpêtrière Service de Médecine Physique et de Réadaptation
47, Bd de l'Hôpital 75651 Paris cedex 13

Adresse mail : sofmer@wanadoo.fr

Site internet www.sofmer.com

Secrétariat général SOFMER

Dr Patricia Ribinik
Service MPR
Centre Hospitalier Emmanuel Rain
25, rue Bernard Février
BP30071 95503 Gonesse Cedex
Tel : 01 34 53 20 85
Fax : 01 34 53 24 81
sofmer@wanadoo.fr

Secrétariat technique / Conférences et Congrès SOFMER

ATOUT ORGANISATION SCIENCE
6 rue Anne Gacon
13016 Marseille
Tél : 04 96 15 12 50- Fax 04 96 15 12 51

Relations partenaires industriels

[Dr Marc GENTY](#) – Centre Thermal Yverdon, CH-1400 Yverdon-Les-Bains, Suisse.